

VALORISER LE TRAVAIL, MONTRER L'EXEMPLE, RECONNAÎTRE LA RÉUSSITE

Nom de l'entreprise : CABINET D'ORTHODONTIE BECKER & ASSOCIÉS

Secteur d'activité : Santé humaine et action sociale

Catégorie de l'entreprise : Fondation, Association, ONG

Description de l'action

Les Cabinets d'orthodontie BECKER & Associés sont partenaires du Ministère de l'Égalité des Chances et participent activement au programme d'Actions Positives, et notamment dans les 3 piliers de l'Égalité de traitement hommes-femmes, égalité dans la prise de décision, conciliation vie privée - vie professionnelle, avec un axe particulier sur la Diversité. Note action : mettre en place des actions concrètes pour valoriser les personnes, leur réussite et contribution aux cabinets, afin d'augmenter leur satisfaction au travail et leur sentiment d'appartenance.

Contexte

Il faut donc leur donner les moyens de s'épanouir dans leur travail quotidien. Éléments de contexte à prendre en compte : les cabinets d'orthodontie comptent 10 médecins orthodontistes et 43 employé(s) comprenant des équipes de soin mobiles réparties sur 5 cabinets au Grand-duché et 1 cabinet en Allemagne, et des équipes centrales pour la logistique, management de la qualité, entretien des équipements, informaticien, facturation, administration patients, etc.

Approche

Nous avons mis en place différents moyens pour valoriser les personnes dans leur travail: -Donner la priorité au recrutement interne lors de postes à pourvoir plutôt que de chercher systématiquement en externe

- Faire confiance aux employé(e)s : nous partons d'un postulat positif de responsabilisation et avons mis en place un modèle de management de 'responsabilité sous contrôle'
- Créer un poste intermédiaire et montrer au personnel les possibilités de développement professionnel et les perspectives. Par exemple, par la création récente d'un poste de Praxis Manager pour chaque cabinet d'orthodontie, ce qui constitue un nouvel échelon hiérarchique et un nouveau challenge
- Formaliser l'accueil des nouvelles recrues et un 'Welcome' personnalisé: accueillir chaleureusement les nouvelles recrues par un email d'accueil personnalisé les mettant en valeur, et procéder à la visite des cabinets d'orthodontie, la présentation des employés, la remise du Livret d'Accueil, etc.
- Enrichir les postes de travail par plus de variété et de diversité des tâches -Favoriser la mobilité professionnelle interne avec des échanges géographiques de postes de travail et des changements d'affectations au sein des cabinets - Développer la polyvalence des postes de travail. Par exemple, par la fusion de certaines fusions ou l'organisation formalisée de back-up entre personnes cross-secteurs
- Reconnaître la réussite et la progression professionnelle des personnes par différents moyens : annonces officielles, emails de félicitation, attribution du Prix de l'Employé de l'année' sur de critères objectifs affichés, des félicitations nominatives du médecin orthodontiste lors du debriefing en fin de journée clinique.

Objectifs

Reconnaître les réussites des employé(e)s méritants, et récompenser l'excellence de leur travail et leur contribution par une visibilité interne. Cette approche renforce leur motivation, contribue à leur épanouissement au travail, montre l'exemple aux autres membres du personnel et renforce leur fierté de travailler aux Cabinets d'orthodontie Becker & Associés.

Impact

Résultat de perception : une enquête de satisfaction auprès des 43 employé(e)s a été menée par le Ministère de l'Égalité des Chances en 2019 pour réévaluer l'efficacité de nos actions positives conduites sur le programme de 5 ans, avec un taux de participation de 91.2% Résultat de cette enquête :

- 93% des femmes et 100% des hommes ont développé un sentiment d'autonomie dans leur travail (capacité à planifier et organiser leur travail).
- 97% des femmes considèrent qu'un congé parental n'est pas un frein dans l'avancement de leur carrière au cabinet Dans une enquête précédente dans le cadre de notre Prix européen Great Place to Work en 2017.
- 97% du personnel déclarait que l'encadrement du Cabinet 'apprécie et valorise le travail bien fait et tout effort supplémentaire.
- 97% du personnel déclarait que leur 'activité professionnelle a un sens particulier' pour eux et qu'ils ne le considéraient 'pas uniquement comme un emploi'.
- 97% du personnel est 'fier de déclarer à d'autres qu'il/elle travaille aux Cabinets d'orthodontie BECKER & Associés' - 97% du personnel confirme que 'le mérite de chacune est reconnu au sein des cabinets'.

« A faire »

Valoriser le travail du personnel en toute objectivité, sans préférences ni discrimination 'Lead by example' en veillant à la qualité de l'encadrement Communiquer cette politique aux membres du personnel et à la Délégation du Personnel

« Ne pas faire »

Eviter des mesures catégorielles qui excluraient une partie des employés - même reconnaissance pour tous selon les mérites individuels, en fonction de critères objectifs et préalablement annoncés.